

Dès le premier jour du procès, nous avons tous entendu les souffrances des victimes. Les faits sont très graves et inacceptables.

Au cours du procès, Philippe DETRE a reconnu sa responsabilité et a mesuré la gravité de ses actes ; il a demandé pardon à ses victimes.

Je sais aussi la peine et le sentiment de trahison des paroissiens et des prêtres qu'il a connus, comme la peine de toute l'Église diocésaine et la mienne.

Je redis ma stupéfaction, ainsi que celle de la communauté chrétienne. Il n'y a pas de tolérance possible face à de tels agissements.

Selon les normes de l'Église, des sanctions seront portées à son encontre. Déjà, Philippe DETRE n'exerce plus le ministère de prêtre.

Et nous poursuivons les efforts nécessaires dans la lutte contre la pédophilie, déjà renforcée par l'Église de France depuis une quinzaine d'années.

A Lille, le 15 janvier 2015

+ Laurent ULRICH
Archevêque de Lille